# Extrait d'un volume de notre collection TÀP http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

#### CHAPITRE 11

#### HUBERT BOST

### SOUFFLER LE CHAUD ET LE FROID SUR LES FIDÈLES

## Place du zèle et rôle du pasteur dans le *Traité de la dévotion* de Pierre Jurieu

Pierre Jurieu (1637-1713) est connu dans l'histoire des idées pour ses prises de position politique orangistes, son millénarisme, sa combativité au Refuge huguenot, son esprit polémique. Ses œuvres spirituelles, qui datent surtout de la première moitié de son ministère pastoral, sont en revanche aujourd'hui peu lues et guère étudiées. Or le théologien y déploie une pensée non dénuée de profondeur, qui mérite l'attention de quiconque s'intéresse à l'anthropologie religieuse et à l'histoire de la spiritualité <sup>1</sup>. Son *Traité de la dévotion* peut être considéré comme représentatif de la piété réformée prônée par les pasteurs protestants du XVII siècle et de la conception qu'ils se font de leur ministère dans la mesure où il a connu une audience considérable et a été réédité à de nombreuses reprises et traduit dans plusieurs langues <sup>2</sup>. Or la thématique du zèle – du pasteur et du fidèle – y est présente, tant explicitement qu'implicitement. L'étude de cette thématique permet de rendre compte de ce qui se joue dans la pastorale réformée, et plus généralement la dramatique de la piété protestante.

<sup>1.</sup> Jacques Le Brun, « Les œuvres spirituelles de Pierre Jurieu », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, n° XIII-2, 1975, p. 425-441; Id., « Jurieu », *Dictionnaire de spiritualité*, VI. col. 1614-1618.

<sup>2.</sup> Émile Kappler, Bibliographie critique de l'œuvre imprimée de Pierre Jurieu (1637-1713), Paris, H. Champion, 2002, p. 319-340. Du vivant de Jurieu, le Traité de la dévotion a été édité plus de vingt fois en français: à Rouen (1675, 1676, 1677, 1681), Charenton (1676, 1677, 1681), Niort (1677), Saumur (1678, 1682), Genève (1678, 1681, 1682, 1689), Montauban (1679), Rotterdam (1682, 1685), Utrecht (1688), La Haye (1693, 1697) et Berlin (1697). Au XVIII\* siècle, il est réédité à Genève (1723) et à La Haye (1726). Il est traduit et publié en allemand (Zurich 1676, Bâle 1683, Francfort 1714), en anglais (Londres 1692, 1702, 1724, s.d. [1730?], 1750, 1754), en néerlandais (Leeuwarden 1678, 1687) et en hongrois (Komárom 1806). Pour une description bibliographique exhaustive des exemplaires recensés, voir l'ouvrage de Kappler.

L'auteur du *Traité de la dévotion* est né à Mer, dans le Berry, le 24 décembre 1637<sup>3</sup>. Double héritier de la dynastie pastorale et théologique des Du Moulin<sup>4</sup>, il a étudié la philosophie à Saumur, puis la théologie en Hollande et en Angleterre où il a probablement été consacré au ministère pastoral selon le rite anglican<sup>5</sup>. Rentré en France, il a été nommé pasteur de Mer (1661-1664) au côté de son père, auquel il a ensuite succédé. De l'été 1672 à décembre 1673, l'église de Mer l'a envoyé desservir celle de Vitry-le-François<sup>6</sup>, qu'il quitte pour Sedan : il est d'abord professeur d'hébreu et de théologie à l'académie de cette ville, tâche à laquelle s'ajoute en février 1675 celle de pasteur<sup>7</sup>. Je n'aborderai pas ici la seconde partie de sa vie, lorsque, après la fermeture de l'Académie de Sedan (1681), il s'exile à Rotterdam où il reste pasteur et professeur de théologie jusqu'à sa mort en 1713.

Le Nouveau Dictionnaire historique et critique de Chauffepié avance que le Traité de la dévotion aurait été édité à Rouen en 16748, mais aucun exemplaire connu ne porte ce millésime. Il est possible que l'ouvrage ait été effectivement édité cette année-là : les libraires avaient l'habitude de dater de l'année suivante les ouvrages qu'ils publiaient en fin d'année ; or la première édition connue est datée de Quevilly – le lieu exact de l'Église réformée de Rouen – en 1675 chez Jean Lucas : il s'agit vraisemblablement de l'édition originale?

<sup>3.</sup> Voir Jaques[-Georges de Chauffepié], « Jurieu », Nouveau Dictionnaire historique et critique, t. III, Amsterdam/La Haye, 1753, p. 57-82.

<sup>4.</sup> Son père, Daniel Jurieu, était pasteur de l'église réformée de Mer ; il avait épousé Esther Du Moulin (1604-1638), fille de Pierre I<sup>er</sup> Du Moulin (1568-1658), qui avait été pasteur et professeur de théologie à l'académie de Sedan. En février 1667, Pierre Jurieu épouse sa cousine Hélène, fille de Cyrus Du Moulin (1608-ca 1638) qui avait été pasteur de Chateaudun. Cyrus était lui aussi fils de Pierre I<sup>er</sup> – frère d'Esther et de Pierre II Du Moulin (1601-1684), qui fut également pasteur. Voir Élisabeth Labrousse, « Marie Du Moulin éducatrice », Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Français, t. 139, 1993, p. 255.

<sup>5.</sup> É. Labrousse, « Note sur Pierre Jurieu », Conscience et conviction. Études sur le XVII siècle, Paris-Oxford, Universitas-Voltaire Foundation, 1996, p. 224, n. 42.

<sup>6.</sup> Cette église est la plus importante du colloque de Champagne, qui appartient au synode provincial d'Île-de-France – Champagne – Picardie.

<sup>7.</sup> F. R. J. Knetsch, « Pierre Jurieu : Theologian and Politician of the Dispersion », Acta Historia Neerlandicae, n° V, 1971, p. 213. L'Église de Vitry-le-François « n'oublia rien pour obtenir entiérement son Ministére », précise Chauffepié qui renvoie à la Préface des Pensées sur la mort de Jurieu publiées à Rotterdam en 1713.

<sup>8.</sup> J.-G. de Chauffepié, « Jurieu », art. cité, p. 59.

<sup>9.</sup> F. R. J. Knetsch, Pierre Jurieu, Theoloog en politikus der Refuge, Kampen, 1967, p. 36.